

Pêche sportive au Québec

Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2025 au 31 mars 2026)

- Pour connaître les règles générales propres à une zone de pêche, consultez la page des zones de pêche.
- Pour connaître les modifications qui surviennent en cours de saison, nous vous invitons à consulter nos communiqués.
- IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

Périodes, limites et exceptions de la zone

Zone 26

Période	Espèce	Limite de prise	Limite de longueur	Engin de pêche	Note
1er avril 2025 au 31 mars 2022	Bar rayé	Pêche interdite			
25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Truite arc-en-ciel	10			
	Truite fardée et truite brune	5 en tout			
25 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan arc-en-ciel	120			
	Marigane noire	30			
	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 octobre 2022	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
1er juillet 2025 au 7 septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	

Plans d'eau – Exceptions réglementaires

Lac à Beauce - (47°19'46" N., 72°45'08" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 2022	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac aux Sables - (46°52'56" N., 72°21'57" O.)

1er juillet 2025 au 7 septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Barnard - (46°39'16" N., 73°04'02" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Brochet (La Bostonnais) - (47°30'49" N., 72°42'07" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 202	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac Carrion (lac Brûlé) (47°27'05" N., 72°58'34" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Châteauvert (47°39'24" N., 73°55'15" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Clair (La Tuque) - (47°15'34" N., 72°46'44" O.)

1er juillet 2025 au 7 septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Croche - (Sainte-Thècle) (46°49'55" N., 72°30'00" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 2022	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac Croche (canton Chavigny) (46°56'26" N., 72°24'47" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

25 avril 2025 au 31 mars 202	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac Cuisy - (47°16'57" N., 72°42'45" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 202	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			

20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac Cutaway (47°26'16" N., 72°52'14" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac des Chicots (Sainte-Thècle) - (46°48'06" N., 72°31'03" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 2025	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac des Îles (Grandes-Piles) (46°45'23" N., 72°43'22" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 2022	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac des Pins Rouges - (46°36'17" N., 73°07'07" O.)

1er juillet 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
1er juillet 2025 au 30 novembre 2025	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac des Souris (46°35'00" N., 72°59'39" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac des Trois Caribous (cantons Larue, Laure) (47°35'46" N., 72°09'01" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone			
1er avril 2025 au 31 mars 202	Omble chevalier	Pêche interdite			

Lac du Jésuite - (46°51'56" N., 72°34'39" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
	Autres espèces	mêmes que la zone			
15 juin 2025 au 7 septembre 20	Achigans	même que la zone			

Lac du Missionnaire - (46°55'00" N., 72°33'37" O.)

1er juillet 2025 au 7 septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac du Pendu - (47°25'21" N., 72°45'06" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 202	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			

16 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac Édouard (47°36'44" N., 72°21'43" O.) - excluant La Grande Baie (47°30'56" N., 72°23'16" O.). La partie au nord d'une droite reliant les points 47°32'18" N., 72°22'55" O. en rive ouest et 47°32'17" N., 72°22'54" O. en rive est.

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Autres espèces	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 30 novembre 2025	Perchaude	mêmes que la zone			
28 février 2026 au 8 mars 2026	Perchaude	mêmes que la zone			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Édouard (47°36'44" N., 72°21'43" O.) - secteur La Grande Baie (47°30'56" N., 72°23'16" O.) correspondant à la partie au sud d'une droite reliant les points 47°32'18" N., 72°22'55" O. en rive ouest et 47°32'17" N., 72°22'54" O. en rive est.

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone			
1er avril 2025 au 31 mars 2022	Omble chevalier	Pêche interdite			

Lac en Croix - (46°38'48" N., 73°02'07" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Flamand (47°32'37" N., 73°25'18" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 2022	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac Germain (47°26'54" N., 72°54'05" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Grand lac Long (46°32'28" N., 72°57'01" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, moulac et lacmou	0 gardé		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			

Lac La Tuque - (47°27'38" N., 72°56'55" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Lagon (47°27'46" N., 72°55'06" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Lamarre (Shawinigan) (46°41'13" N., 72°47'26" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 202	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac Larose (canton Belleau) (46°36'16" N., 73°04'00" O.)

1er avril 2025 au 31 mars 202	Omble chevalier	Pêche interdite			
1er juillet 2025 au 7 septembre 2025	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Méduse (46°47'19" N., 72°44'08" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 202	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac Mékinac (47°03'43" N., 72°40'39" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

25 avril 2025 au 31 mars 202	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac Saint-Alexis (46°28'07" N., 73°08'47" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
	Autres espèces	mêmes que la zone			
15 juin 2025 au 7 septembre 20	Achigans	mêmes que la zone			
1er décembre 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Saint-Laurent (canton Chavigny) (46°57'00" N., 72°23'57" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 2022	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac Touladi - (47°45'06" N., 73°01'58" O.)

1er juillet 2025 au 7 septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Touridi (47°41'04" N., 73°59'24" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Traverse (Sainte-Thècle) - (46°50'53" N., 72°32'02" O.)

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
-----------------------------------	---	---	--	--	--

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 202	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Lac Triangle (47°26'25" N., 72°56'28" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Vlimeux (Saint-Roch-de-Mékinac) - (46°50'41" N., 72°41'43" O.)

17 mai 2025 au 1er septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Réserve Faunique du Saint-Maurice

9 mai 2025 au 1er septembre	Kokani	2		Pêche à la ligne seulement	
-----------------------------	--------	---	--	----------------------------	--

9 mai 2025 au 1er septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	2		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
	Autres espèces	même que la zone			
16 mai 2025 au 1er septembre 2025	Brochets	3 en tout			

Réserve Faunique Mastigouche

9 mai 2025 au 7 septembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Éperlan arc-en -ciel	120			
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	2		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2025 au 7 septembre 20	Achigans	6 en tout			

Rivière aux Brochets - entre son embouchure (47°07'43" N., 72°36'56" O.) et l'émissaire du lac Chat (47°09'20" N., 72°37'48" O.).

1er avril 2025 au 31 mars 202	Toutes les espèces	Pêche interdite			
----------------------------------	-----------------------	-----------------	--	--	--

Rivière Bostonnais - entre son embouchure et le pont de la route 155.

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 2022	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Rivière du Milieu - entre la ligne d'énergie électrique et l'émissaire du lac Peton.

1er avril 2025 au 31 mars 2022	Toutes les espèces	Pêche interdite			
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--	--

Rivière Sacacomie - entre son embouchure dans le lac Saint-Alexis et le vieux barrage de la scierie Charbonneau situé à 1,75 km.

1er avril 2025 au 31 mars 2022	Toutes les espèces	Pêche interdite			
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--	--

Rivière Saint-Maurice -- La rivière incluant le réservoir Blanc et la rivière Flamand

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	

25 avril 2025 au 7 septembre 2025	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
25 avril 2025 au 31 mars 2022	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	mêmes que la zone			
	Doré jaune et doré noir	même que la zone	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	mêmes que la zone			
20 décembre 2025 au 31 mars 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			

Zec Borgia

10 mai 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
10 mai 2025 au 26 octobre 2025	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			
16 mai 2025 au 26 octobre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Zec Chapeau-de-Paille

16 mai 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	

16 mai 2025 au 7 septembre 2025	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout			
20 juin 2025 au 7 septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Zec de la Bessonne

1er avril 2025 au 31 mars 202	Omble chevalier	Pêche interdite			
10 mai 2025 au 7 septembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Omble de fontaine	10 en tout			
	Perchaude	50			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2025 au 7 septembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Zec Frémont

16 mai 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au	Brochets	6 en tout			

16 mai 2025 au 26 octobre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2025 au 26 octobre 2025	Achigans	6 en tout			

Zec Gros-Brochet

16 mai 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
16 mai 2025 au 26 octobre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			
1er juin 2025 au 7 septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Zec Jeannotte

9 mai 2025 au 7 septembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Perchaude	50			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2025 au 7 septembre 20	Achigans	6 en tout			

Zec Kiskissink

10 mai 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Perchaude	50			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			

16 mai 2025 au 21 septembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Zec La Croche

2 mai 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			
13 juin 2025 au 7 septembre 2025	Brochets	3 en tout			
	Doré jaune et doré noir	3 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Zec Menokeosawin

17 mai 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
17 mai 2025 au 26 octobre 2025	Brochets	3 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			

Zec Tawachiche

2 mai 2025 au 7 septembre 2025	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Perchaude	50			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2025 au	Achigans	6 en tout			

15 juin 2025 au 7 septembre 2025	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement
--	--------------------------------------	-----------	-------------------------------

Zec Wessonneau

9 mai 2025 au 7 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Perchaude	50			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			
16 mai 2025 au 7 septembre 2025	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	